

Sommaire

Avis de convocation et ordre du jour	02
Message du président	03
Conseil d'administration	05
Rapport du directeur général	06
Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec	08
Mise en marché	09
Planification forestière	12
Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée	15
Rapport de performance environnementale pour l'année 2025	16
Renseignements supplémentaires	17
L'administration et sa structure	18
Représentants de paroisse	19

Dans ce rapport, l'emploi du masculin a pour seul objectif d'alléger le texte et ne reflète aucune intention discriminatoire.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Date: Le mardi 5 mai 2026
Endroit: Hôtel Universel (salle Alma)
1000, boul. des Cascades, Alma
Heure: 18h30 (inscription à partir de 17h)

À tous les membres,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean tiendra l'Assemblée générale annuelle de ses membres, le mardi 5 mai 2026 à 18h30, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades, Alma. Prenez note qu'un goûter sera servi à partir de 17 h. Bienvenue à tous!

Donné à Jonquière, le 19 mars 2026.



Martin Lavoie, ing.f.
Directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation et ordre du jour
3. Procès-verbal
4. Ratification des administrateurs
 - Secteur 4
 - Secteur 6
 - Secteur 7
5. Élection de l'administrateur de la relève
6. Clôture de la séance

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean)

Date: Le mardi 5 mai 2026
Endroit: Hôtel Universel (salle Alma)
1000, boul. des Cascades, Alma
Heure: 19h (inscription à partir de 17h)

À tous les producteurs de bois,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean) tiendra l'Assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan, le mardi 5 mai 2026 à 19h, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades, Alma.

Donné à Jonquière, le 19 mars 2026.



Martin Lavoie, ing.f.
Directeur général

ORDRE DU JOUR

*(Plan conjoint des producteurs de bois
du Saguenay—Lac-Saint-Jean)*

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Message du président
6. Présentation des états financiers 2025
7. Nomination de l'auditeur indépendant
8. Rapport d'activité 2025
9. Résolutions
10. Allocutions
11. Divers
12. Clôture de la séance

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Depuis que je suis impliqué dans le domaine forestier, et cela fait un bon moment, j'ai vécu plusieurs bouleversements. Que ce soit des crises économiques, des changements technologiques, des épidémies ou des changements dans notre régime forestier.

D'abord dans les années quatre-vingt, nous avons vécu la crise des pâtes et papiers. Nos usines étaient de moins en moins compétitives et plusieurs ont disparu en bouleversant les marchés pour les producteurs.

Il y a eu aussi la mise en place d'un nouveau régime forestier avec l'arrivée des CAAF, dans lequel la forêt privée et les producteurs ont dû travailler fort pour trouver leur place. Cette période tumultueuse s'est soldée dans la région par la perte du marché pour notre bois de quatre pieds.

Nous avons aussi vécu un autre moment pénible en 2008, soit la crise financière en Amérique du Nord, qui a entraîné la fermeture de plusieurs usines à l'échelle du Québec et la perte de marchés pour les producteurs et d'argent pour nos organisations suite à plusieurs faillites.

Après, ce fut le nouveau régime forestier de 2012 et la bonification du principe de résidualité, qui reste toujours à améliorer et sur lequel nous ne cessons de travailler.

Ensuite, c'est l'épidémie de COVID-19, qui a provoqué un bouleversement sur les marchés. Et nous voici maintenant dans une autre crise, plus profonde encore, provoquée par une reprise en dents de scie de l'économie nord-américaine et les politiques de commerce de nos voisins américains basées sur l'imposition de tarifs aux exportations. Nous en sentons présentement les effets. Et toutes ces épreuves, sans oublier les épidémies de tordeuse qui ont attaqué périodiquement nos boisés.

Parallèlement à ce contexte économique défavorable, le régime forestier actuel, qui devait subir une refonte à l'automne dernier, est finalement demeuré au statu quo, alors que le projet de loi 97 a été abandonné par le gouvernement à la suite des contestations intenses des groupes environnementaux et des communautés autochtones principalement.

Quelques éléments de ce projet auraient été bénéfiques pour nous. Pensons notamment à la simplification de l'environnement réglementaire associé à la récolte de bois en forêt privée, par l'adoption de règlements uniques à l'échelle des MRC. Par contre, d'autres propositions fragiliseraient probablement l'équilibre déjà précaire dans l'application du principe de résidualité. En effet, l'abolition du mécanisme de bois aux enchères, bien qu'imparfait, sert de référence afin d'établir un juste prix pour le bois de forêt publique.

Il faudra rester vigilants car cette réforme tant demandée par l'industrie aboutira certainement, mais peut-être pas sous la forme d'un projet de loi complet comme celui proposé en 2025. Dans tous les cas, notre importance doit être reconnue et notre place dans l'approvisionnement des usines, maintenue ou idéalement renforcée.

Finalement, toutes ces périodes de brassage et d'insécurité m'ont cependant permis de constater une chose: la solidarité entre les producteurs de la région n'a jamais changé. C'est cette solidarité, essence même de notre mise en marché collective, qui nous a permis de passer à travers toutes ces épreuves sans perdre espoir et en demeurant forts et unis. Elle nous a permis aussi d'absorber les coups, de nous relever et de continuer à aménager nos forêts et en récolter les fruits. Notre Syndicat a été la pierre d'assise de cette solidarité et il continuera de l'être.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Même si nous vivons une époque où plusieurs valeurs collectives sont remises en question au profit de l'individualisme, l'histoire nous démontre que la solidarité a permis aux producteurs forestiers de survivre et même de s'épanouir malgré les turbulences. Il est donc essentiel de travailler à la continuité et au développement de ce lien qui nous unit : notre Syndicat. Se rassembler lance le mouvement, la cohésion assure l'évolution, et travailler ensemble conduit vers le succès.

Pierre-Maurice Gagnon

Pierre-Maurice Gagnon
Président



CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

M. PIERRE-AURICE GAGNON*

Administrateur secteur 6

VICE-PRÉSIDENT

M. ROGER ALLARD

Administrateur secteur 3



ADMINISTRATEURS

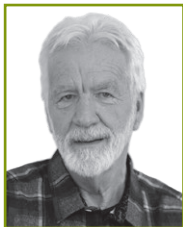
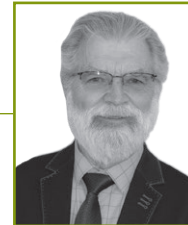


M. CAROL BOUCHARD*

Administrateur secteur 4

M. PHILIPPE POIRIER*

Administrateur secteur 7



M. VALÈRE BOIVIN

Administrateur secteur 8

M. RÉMI GAGNÉ

Administrateur secteur 5



M. DONALD MARTEL

Administrateur secteur 2

M. JACQUES MORIN

Administrateur secteur 1



M. JOËL LACASSE

Administrateur de la relève

* Administrateur sortant

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Au niveau économique, l'année 2025 s'est inscrite dans la continuité des années post-COVID en Amérique du Nord, c'est-à-dire dans un climat d'incertitude où un contrôle difficile de l'inflation a empêché les grandes banques de baisser significativement leurs taux d'intérêt pour les consommateurs. Ce qui a eu comme effet de ralentir encore les mises en chantier en Amérique du Nord, dont le nombre est constamment en baisse depuis 2021, maintenant ainsi un nuage noir sur les marchés du bois d'œuvre.

Comme si ce n'était pas assez, ce climat d'incertitude a été exacerbé en cours d'année par les politiques commerciales de nos voisins américains, basées sur l'imposition d'importants tarifs, de droits compensateurs et de droits antidumping sur nos exportations de bois d'œuvre, fragilisant ainsi toute la filière dans notre région. Plusieurs usines ont dû réduire leur production afin de s'adapter à cette réalité.

Toutefois, grâce à nos ententes à long terme avec nos clients, le marché du bois résineux en provenance de la forêt privée s'est maintenu avec une certaine vigueur tout au cours de l'année. Malheureusement, la fin de notre contrat avec l'usine de Chambord à la fin mars 2025 et l'arrêt des livraisons de feuillu qui s'en est suivi est venu embrouiller la situation pour les producteurs, réduisant non seulement les volumes de feuillu livrés au cours de l'année, mais aussi les volumes résineux provenant normalement des strates mélangées lors de la récolte du bois feuillu.

Heureusement pour les producteurs, la vigueur du marché du bois rond résineux, combinée aux mécanismes de prix établis dans nos contrats à long terme, leur a permis de recevoir un prix supérieur à l'an dernier. Cependant, au niveau du bois feuillu destiné au panneau, la fin de notre contrat avec l'usine de Chambord et les difficultés que nous avons connues pour le renouveler en cours d'année ont malheureusement contribué à faire baisser légèrement le prix aux producteurs.

C'est finalement cette année que nous avons officiellement modifié la composition de notre conseil d'administration afin d'y intégrer un neuvième administrateur représentant la relève, tel que nous l'avions décidé, en modifiant notre règlement de régie interne. Je félicite M. Joël Lacasse qui a été élu à cet effet lors de notre assemblée générale. Nous comptons beaucoup sur la présence d'un représentant de la relève pour mieux cerner et comprendre les enjeux liés au renouvellement de notre organisation, de ses membres et de son environnement d'affaires.

Du côté de l'aménagement forestier, le Syndicat a maintenu son implication dans l'Agence régionale des forêts privées du Saguenay-Lac-Saint-Jean en participant activement à son fonctionnement. L'année 2025 a été la première année complète depuis l'assemblée de fondation de la nouvelle agence, qui résultait de la fusion des Agences régionales des forêts privées du Lac-Saint-Jean et du Saguenay. Tel qu'anticipé, cette fusion a permis de simplifier et d'optimiser la gestion des montants provenant des différents programmes liés à la mise en valeur des forêts privées, afin d'en minimiser les coûts administratifs et de maximiser les investissements en travaux sur le terrain. Un objectif louable qu'il importe de maintenir. Le Syndicat dispose d'un siège d'administrateur au sein du nouveau conseil de l'Agence.

Comme toujours, le Syndicat a maintenu son programme de gestion environnementale accrédité à la norme ISO 14001:2015, qui nous permet de répondre aux exigences environnementales de nos principaux clients au niveau de leur certification en fibre de la forêt privée selon la norme SFI, et de minimiser nos impacts environnementaux lors de nos interventions sur le terrain, tout en faisant la promotion de la protection de l'environnement auprès des producteurs.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plusieurs activités d'information et de formation ont été organisées pour les producteurs au cours de l'année. Parmi celles-ci, je voudrais souligner tout particulièrement le succès de la journée forestière qui s'est déroulée le 13 septembre 2025 à Ferland-Boilleau. Près de trois cent cinquante producteurs ont visité le site et la vingtaine d'exposants présents. Félicitations aux organisateurs, aux exposants et aux participants pour ce retentissant succès!

Finalement, je voudrais aussi remercier tous les producteurs et productrices, nos transporteurs, nos employés et les administrateurs du Syndicat qui contribuent au bon fonctionnement de l'organisation et à sa vitalité.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ



LA PAROLE AUX PRODUCTEURS

Lorsque je m'adresse aux élus ou aux médias, je garde toujours en tête que je représente 162 900 propriétaires, dont plusieurs dizaines de milliers de producteurs forestiers. Ma parole se doit d'être la somme de chacune d'elles. Pour mieux connaître et comprendre le collectif dont je fais partie, j'ai pu m'appuyer – en plus de mon expérience et de mes relations – sur les résultats de la toute nouvelle enquête sur les propriétaires forestiers du Québec. Merci aux 934 répondants!

Comme pour le bois que nous récoltons, notre parole doit subir une première transformation, voire une deuxième, pour s'adapter aux codes de communication des municipalités ou des ministères. Pour mieux communiquer notre voix, la Fédération peut maintenant compter depuis quelques mois sur une nouvelle ressource aux communications dont le rôle est, entre autres, de mieux adapter notre message en fonction du contexte, des buts et des auditoires visés.

Lorsqu'il a été question du conflit du bois d'œuvre, nous n'avons pas hésité à hausser le ton. Nous avons profité des élections municipales pour éclairer les futurs décideurs sur l'abaissement de taxes des immeubles forestiers. Sur les comités ministériels, notre ton est plus technique, plus législatif. Mais toujours nous usons de la répétition : le mot « résidualité » sert à marteler que la première source d'approvisionnement est la forêt privée.

Votre Fédération vous écoute. Pour améliorer notre environnement d'affaires, nous participons activement à deux grands projets fédérateurs. Beaucoup nous ont signifié la difficulté de trouver des produits d'assurances adaptés. Nous avons entamé des démarches avec Propriétaires forestiers du Canada (PFC) afin qu'un plus grand bassin d'assurés se traduise par des économies substantielles. D'autres voulaient dynamiser leur plan d'aménagement forestier. Bien que 84 % des propriétaires le trouvent franchement utile, beaucoup aimeraient le moderniser pour l'adapter en temps réel et encourager la gestion proactive de leurs boisés. Un partenariat avec Forair devrait combler cette lacune.

Pour être mieux entendus, nous devons être plus attrayants économiquement parlant. La grande majorité (83 %) des propriétaires forestiers récoltent du bois, mais à peine 30 % en font la mise en marché. Les conditions actuelles n'aident pas, mais c'est trop peu. Il y a place à la discussion avec le gouvernement et l'industrie forestière pour transformer ce potentiel en récolte. Notre objectif commun ne consiste-t-il pas à stimuler l'intérêt des propriétaires à exploiter leurs boisés?

Pour être mieux entendus, nous devons aussi continuer nos efforts de représentation à tous les niveaux : la Fédération, les syndicats et offices qui administrent les plans conjoints, les délégués et les employés, chacun doit servir de porte-voix pour relayer celle des producteurs. Alors que des élections provinciales se trament à l'horizon, joignez votre voix à la nôtre. À force de scander notre message, nos élus ne pourront plus faire la sourde oreille aux gardiens du territoire que nous sommes. Peut-être passeront-ils alors de la parole aux actes? Pour leurs rapports, rappelez-leur que de protéger et d'aménager un milieu naturel est une motivation pour au moins 79 % d'entre nous. Rares sont les groupes démographiques qui incarnent aussi bien les intérêts écologiques que les intérêts économiques.

Gaétan Boudreault

Gaétan Boudreault

Président de la FPFQ et producteur forestier

MISE EN MARCHÉ



DES MARCHÉS RÉSILIENTS EN 2025

L'année 2025 a été marquée par des ralentissements et des arrêts de production à plusieurs usines de transformation de la région. Malgré ce contexte difficile, causé principalement par les tarifs douaniers américains et l'incertitude économique que cette situation provoque, les producteurs forestiers de la région ont malgré tout mis en marché un volume de bois plus qu'appréciable. C'est un volume total de 360 562 mètres cubes qui a été livré aux usines de sciage, de panneaux, de biomasse ainsi qu'aux autres petits marchés, représentant une augmentation de 17% par rapport à 2024.

La grande majorité du volume de résineux a été livrée aux usines de sciage de la région. La stagnation des prix du bois d'œuvre sur les marchés a eu un impact sur les prix de vente. Malgré cela, les prix finaux dans le résineux pour le groupe sapin, épinettes et pin gris se sont révélés légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. Les producteurs ont obtenu un prix de 66,77\$/m³ solide pour le bois tronçonné et 62,77\$/m³ solide pour le bois en longueur d'arbre. Le prix final pour le mélèze tronçonné s'est également amélioré, avec un prix atteignant 60,75\$/m³ solide.

Le marché des panneaux gauffrés s'est nettement détérioré en 2025. L'usine West Fraser de Chambord a dû suspendre les achats de tremble au printemps en raison d'un surplus d'inventaire de bois rond à l'usine et en forêt publique. Cette situation a contraint les producteurs à cesser leur production et à assumer seuls les frais liés aux inventaires de tremble laissés sur leurs parterres de coupe. Ce n'est qu'au début 2026, à la suite d'une longue période de négociation, que votre Syndicat convenait d'une nouvelle entente d'une durée de 4 ans. Cette entente permet désormais aux producteurs de reprendre leurs activités de récolte.

Les prix finaux 2025 pour le tremble livré à l'usine West Fraser de Chambord ont été de 36,00 \$/m³ solide pour les billes de 8 pieds, 32,00 \$/m³ solide pour les billes de 16 pieds et 31,00 \$/m³ solide pour le tremble en longueur. Pour le bouleau livré aux usines de sciage, le prix final a été de 43,59 \$/m³ solide.

Au moment d'écrire ces lignes, il y a encore beaucoup d'incertitude concernant l'impact des tarifs douaniers. Il n'y a aucune annonce de fermeture d'usine ni d'arrêt des livraisons chez nos clients. Par contre, il faudra suivre la situation de très près et peut-être ajuster la production en fonction du contexte. Donc à suivre attentivement!



Jacques Tremblay
Directeur mise en marché

MISE EN MARCHÉ

SOMMAIRE DES LIVRAISONS 2025

Sciage

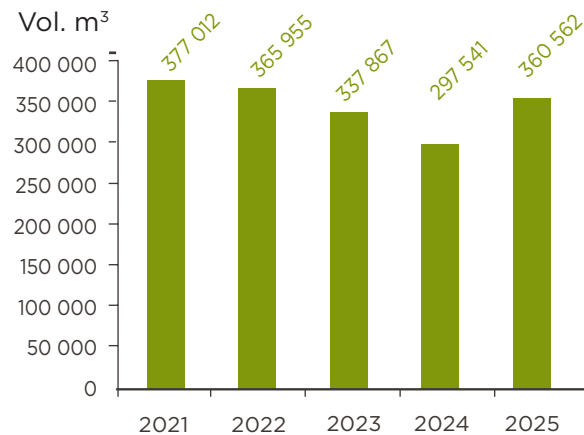
Essence	Longueur	Volume livré (m ³)
Épinette - Sapin - Pin gris	9'	13 173
Épinette - Sapin - Pin gris	10'	15 242
Épinette - Sapin - Pin gris	12'	70 480
Épinette - Sapin - Pin gris	16'	156 691
Épinette - Sapin - Pin gris	Longueur	3 301
Mélèze	12'	1 016
Mélèze	16'	7 102
Pin blanc	12'	162
Pin blanc	16'	406
Cèdre	8'	178
Tremble	8'	1 357
Tremble	10'	2 885
Tremble	12'	53
Bouleau	16'	1 107
TOTAL		273 152

Pâte - Panneaux et Biomasse 2025

Essence	Utilisation	Longueur	Volume livré (m ³)
Tremble	Panneaux	8'	25 859
Tremble	Panneaux	16'	41 100
Tremble	Panneaux	En longueur	1 235
Bouleau	Panneaux	8'	182
Bouleau	Panneaux	16'	3 232
Épinette - Sapin - Pin gris	Pâte	9' 16' et longueur	7 398
Mélèze	Biomasse	16'	572
Tremble	Biomasse	8' 16'	2 236
Bouleau	Biomasse	8' 16'	2 802
Branches épinette	Biomasse	Houppier	2 794
TOTAL			87 410

MISE EN MARCHÉ

VOLUME DES VENTES TOUTES ESSENCES (m³) Période 2021-2025 (5 ans)



SITUATION DES LIVRAISONS 2025 (m³)

Sciage	273 152
Panneaux	71 608
Pâte et autres	15 802
TOTAL	360 562
Total résineux	278 514
Total feuillus	82 048

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS (%)

Valeur à l'usine	100
Producteurs	78,4
Transporteurs	18,2
Administration	1,1
Mise en marché	1,1
Fonds de recherche	0,8
Fonds de mise en valeur	0,4

LISTE DES PRIX FINAUX 2025

Destination sciage (\$/m³)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur (\$/m ³)
Épinette - Sapin - Pin gris	Tronçonné	66,77
Épinette - Sapin - Pin gris	Longueur	62,77
Tremble (12 cm et +)	8 et 10 pieds	40,00
Tremble (25 cm et +)	8 et 10 pieds	50,00
Bouleau	Tronçonné	43,59
Mélèze	Tronçonné	60,75

Destination panneaux et pâte

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette - Sapin - Pin gris	Pâte	30,52 \$/m ³
Tremble panneaux	8 pieds	36,00 \$/m ³
Tremble panneaux	16 pieds	32,00 \$/m ³
Tremble panneaux	Longueur	31,00 \$/m ³
Bouleau panneaux	8 pieds	33,00 \$/tmv
Bouleau panneaux	16 pieds	29,00 \$/tmv
Bouleau panneaux	Longueur	28,00 \$/tmv

PLANIFICATION FORESTIÈRE

PROGRAMMES D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

L'année 2025 fut la première année complète d'existence de l'Agence régionale, fusionnée le 7 septembre 2024. Cette fusion administrative permet déjà d'améliorer les investissements sur le terrain en minimisant les frais administratifs liés aux opérations de l'Agence.

Au cours de l'année 2025, l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Saguenay-Lac-Saint-Jean a investi 5 629 239 \$ pour la réalisation de travaux sylvicoles. Il s'agit d'une baisse d'environ 8 % par rapport au montant engagé l'année précédente, une seconde année successive de baisse des investissements.

Ainsi, la contribution du MRNF pour le Programme régulier a été de 4 620 000\$. Nous avons aussi obtenu 256 413 \$ en vertu du Plan pour une économie verte (PEV), ce qui représente près de 158 hectares de dégagement de plantation de plus dans les superficies en friche de la région ou celles affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le reste du montant investi dans les travaux sylvicoles provient du programme de deux milliards d'arbres (2GA-2021 et 2GA-2025) ainsi que du fonds de roulement des agences et des contributions de l'industrie sur les volumes de bois achetés en provenance des forêts privées à raison de 1 \$/m³. De plus, un nouveau programme permettant de financer des plans d'aménagement forestier bonifiés ou la bonification de plans d'aménagement existants a aussi été mis en œuvre en cours d'année et a permis la production de 194 plans. Ce programme se poursuivra jusqu'en 2028.



Répartition des budgets de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Saguenay—Lac-Saint-Jean Année 2025-2026

	Total	%
Budget engagé dans les travaux de mise en valeur	5 569 239 \$	96,5 %
Administration (prévisions)	141 873 \$	2,5 %
Vérification opérationnelle	57 226 \$	1,0 %
TOTAL	5 768 338 \$	100 %

Cette année, l'Agence a investi 96,5 % de son budget dans l'exécution de travaux de mise en valeur sur le terrain et maintenu les frais d'administration à 2,5 % du budget total. Totalisant 57 226 \$, les frais de vérification opérationnelle ne représentent que 1 % du budget total.

Cet excellent résultat prouve encore cette année que la stratégie de gestion de l'Agence maximise les investissements en travaux sur le terrain. À ce chapitre, elle figure toujours parmi les plus performantes du Québec.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

Voici les principaux travaux réalisés dans le cadre des différents programmes d'aide à la mise en valeur en date du 18 mars 2026 :

Travaux sylvicoles	Total Sag-Lac (ha)
Préparation de terrain	1 030
Reboisement	2 172 650 plants
Entretien de plantation	1 102
Éclaircie précommerciale	89
Traitements commerciaux	405
Aide technique mobilisation des bois	295
Plans d'aménagement forestier bonifiés	194 plans

LE JOURNAL « ENTRE LES BRANCHES » ET LE SITE INTERNET

Ces deux outils de communication toujours pertinents sont disponibles pour les propriétaires de lots boisés. En premier lieu, il y a le journal « Entre les branches » qui est publié à deux reprises annuellement. Encore une fois cette année, nous y avons traité de plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les producteurs forestiers de la région, notamment en ce qui a trait à l'état des marchés, des spécifications de façonnage, des dossiers d'actualité dans le domaine forestier, de la certification environnementale et aussi des activités de formation et de sensibilisation. Nous y avons également intégré les demandes de contingents (édition automne) et plus récemment les fiches de nomination au poste d'administrateur (édition printemps). Nous vous invitons à le lire attentivement et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Le Syndicat possède également son site internet à l'adresse www.spbsaglac.qc.ca. Il est conçu pour renseigner sur les différentes activités de l'organisation comme la mise en marché du bois, les activités du fonds forestier, la planification forestière et les dossiers environnementaux, mais aussi pour permettre l'interaction avec les membres. En effet, vous y trouverez des fonctionnalités telles que la demande de production de volume (contingent), la déclaration des inventaires de bois en ligne et l'inscription aux formations. De plus, le site comporte plusieurs liens utiles permettant de compléter le contenu. Nous vous invitons à le visiter et à l'utiliser aussi souvent que possible. Il serait aussi important de vous inscrire à notre infolettre si ce n'est pas déjà fait puisque c'est un moyen privilégié pour vous faire parvenir de l'information, notamment à caractère environnemental.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Depuis plus de vingt ans maintenant, le Syndicat agit comme bureau d'enregistrement au statut de producteur forestier. Actuellement, au Québec, environ 31 900 propriétaires détiennent leur certificat de producteur forestier et de ce nombre, 2 300 proviennent de notre région. Les propriétaires qui obtiennent leur statut de producteur forestier reconnu deviennent admissibles au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, programme qui sert à financer la réalisation de travaux sylvicoles sur les boisés privés. De plus, il leur permet de bénéficier du programme de remboursement des taxes foncières et ainsi récupérer jusqu'à 85 % du montant des taxes (municipales et scolaires) pour leurs propriétés forestières enregistrées. Les producteurs forestiers reconnus ont aussi accès à une mesure fiscale avantageuse, soit un mécanisme d'étalement du revenu de la vente de bois sur une période maximale de dix ans. La Financière agricole du Québec leur offre également, moyennant certaines conditions d'admissibilité, des possibilités de financement avantageuses pour l'achat de boisés, l'acquisition de machinerie ou autres.

Pour obtenir davantage de précisions sur le processus d'enregistrement, veuillez communiquer avec Mme Marie-Claude Vallée au 418 542-5666 poste 241.



François Villeneuve, Ing.f., biol., M.Sc.
Coordonnateur environnemental



FONDS DE RECHERCHE



FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

La mission du Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée consiste principalement à organiser des activités pour les producteurs afin d'améliorer leurs connaissances et de favoriser le partage d'expertise. C'est dans cette optique que plusieurs activités et rencontres sont organisées. Voici un bref résumé de celles-ci

FORMATION

Pour cette année, il y a eu quatre formations pour un total de 39 producteurs inscrits.

Ce fut deux formations sur la fiscalité forestière qui se sont déroulées à Normandin ainsi qu'à Jonquière, une formation sur les techniques d'abattage et enfin une formation sur l'entretien et affûtage de la scie. L'intérêt pour les formations est encore bien présent chez les producteurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Nous continuerons donc d'être à l'écoute de vos besoins et motivés à poursuivre ce mandat pour l'année 2026.

JOURNÉE FORESTIÈRE

C'est sous le thème « La forêt privée, un moteur économique pour notre région » que la journée forestière pour les propriétaires de boisés du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'est déroulée sur le site du Centre de valorisation des ressources forestières de Ferland-Boilleau le 6 septembre 2025. Pour l'occasion, dix-neuf exposants nous ont offert des kiosques avec des équipements adaptés à la forêt privée. D'autres membres de l'industrie étaient aussi présents sur le site pour accueillir les producteurs. C'est environ 350 participants, des producteurs accompagnés de leur famille, qui se sont déplacés à travers les différents kiosques tous très intéressants. Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur collaboration et leur générosité. Leur présence ainsi que celle des administrateurs, représentants de paroisse et bénévoles ont rendu cette journée possible. Finalement, nous aimerions souligner l'implication de la Coopérative forestière de Ferland-Boilleau ainsi que la Municipalité de Ferland-Boilleau pour leur accueil chaleureux et leur aide pour que la journée soit un succès.

Marc-André Dion, Tech.For.
Fonds de recherche, de promotion
et d'aménagement de la forêt privée

VOYAGE D'INFORMATION

Les 16-17 et 18 octobre derniers, les représentants de paroisse ont participé au voyage d'information qui s'est déroulé dans le secteur de Côte-du-Sud. Nous sommes allés plus précisément dans les alentours de La Pocatière. Lors de ce voyage, les participants ont pu en apprendre davantage sur plusieurs sujets. Pour débiter, nous avons visité l'usine de palettes PFL à Lévis. Ensuite, nous sommes allés chez deux producteurs de la région pour terminer à l'Érablière de la Coulée-Creuse à St-Athanase. Ce fut un voyage très intéressant qui a permis aux participants de passer un agréable séjour. Un grand merci pour l'excellente collaboration de M. Frédéric Laliberté, de PFL, ainsi que M. Richard Moreau, directeur des opérations du SPBCS et son équipe, de même que M. Sylvain Patry, de l'Érablière de la Coulée-Creuse, pour nous avoir si bien accueillis!

ASSOCIATION FORESTIÈRE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée contribue au financement de l'Association forestière du Saguenay—Lac-Saint-Jean et collabore à plusieurs activités de cette dernière.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BORÉALIE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée contribue financièrement au Centre de recherche sur la Boréale de l'Université du Québec à Chicoutimi et participe à plusieurs projets de recherche sur les forêts.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe financièrement ou collabore à plusieurs activités:

- Visites terrain
- Information auprès des producteurs
- Participation à divers comités
- Identification de boisés et de travaux de plantation
- Participation à divers congrès et expositions d'équipement forestier
- Relations publiques

RAPPORT DE PERFORMANCE

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2025



ISO 14001

QMI-SAI Global

Le système de gestion environnementale ISO 14001:2015 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac–Saint–Jean poursuit son évolution. Le travail réalisé au cours de l'année 2025 a permis de progresser à plusieurs niveaux. En juin dernier, un audit de maintien a eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. En effet, aucune non-conformité n'a été soulevée en regard des différentes exigences de la norme, seulement deux opportunités d'amélioration.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système de gestion environnementale. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles (MDR) par nos transporteurs. Un suivi constant de la qualité des pratiques forestières est effectué car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. On constate une bonne performance quant au respect des prescriptions sylvicoles et à la qualité générale des chantiers d'opération; même chose en ce qui concerne la conformité des équipements des entrepreneurs accrédités.

En second lieu, le Syndicat a accompli son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons entre autres l'envoi de 57 trousseaux aux nouveaux membres incluant une copie de la dernière édition du guide des saines pratiques d'intervention. Finalement, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifié SFI s'est poursuivie. En 2025, nous avons maintenu nos efforts dans la formation des transporteurs, entrepreneurs de récolte et producteurs via la formation en ligne du Comité SFI Québec. Nous avons aussi continué à sensibiliser et informer à l'aide de différents moyens, notamment le journal forestier.

L'amélioration de la performance environnementale de l'organisation et de ses membres passe notamment par l'établissement d'objectifs et de cibles à atteindre. Ce processus très important permet d'affecter les efforts et les ressources nécessaires à des tâches importantes identifiées comme prioritaires. À cet effet, les objectifs qui avaient été fixés il y a deux ans ont bien avancé. Entre autres, le guide environnemental pour la gestion des équipements pétroliers et des MDR a été entièrement révisé et l'exigence de nos clients en lien avec la nouvelle norme européenne sur la traçabilité des produits du bois est maintenant atteinte.

En conclusion, le système de gestion environnementale du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac–Saint–Jean lui permet d'être une organisation proactive qui répond de manière efficace aux standards élevés de l'industrie et aux préoccupations environnementales grandissantes.

Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Veillez prendre note que, suite à la révision de certaines normes de vérification, les états financiers de votre Syndicat ne pourront être diffusés avant leur approbation par l'assemblée générale annuelle. Vous pouvez cependant en obtenir un exemplaire en remplissant le coupon ci-dessous et le poster ou communiquer avec Mme Louise Duchesne au bureau du Syndicat au 418-542-5666 poste 236 ou par courriel à info@spbsaglac.qc.ca

Merci !



OUI! J'aimerais recevoir une copie des états financiers 2025 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Faire parvenir à : Mme Louise Duchesne, 3635, rue Panet, Jonquière, QC G7X 8T7

L'ADMINISTRATION ET SA STRUCTURE



REPRÉSENTANTS DE PAROISSE

SECTEUR 1 : JACQUES MORIN

LA DORÉ • Daniel Laprise
ST-FÉLICIEN • Gilles Carrier
ST-THOMAS • Marie-Hélène Sauvé
ST-EDMOND • Donald Fortin
NORMANDIN • Réjean Paradis
ST-MÉTHODE • Roger Grenier
ST-PRIME • Guy Perron

SECTEUR 2 : DONALD MARTEL

ROBERVAL • Gonzague Morin
STE-HEDWIDGE • Michel Parent
LAC-BOUCHETTE • Tony Potvin
ST-FRANÇOIS-DE-SALES • Maurice Girard
CHAMBORD • Camil Bouchard
ST-ANDRÉ • Louis Lapointe

SECTEUR 3 : ROGER ALLARD

DESBIENS • Gérard Mathieu
MÉTABETCHOUAN • Gilbert Harvey
LAC-À-LA-CROIX • Claude H. Simard
ST-GÉDÉON • André Laberge
ST-BRUNO • Jean-Marc Bouchard
HÉBERTVILLE • Daniel Ouellet
HÉBERTVILLE-STATION • Régis Pelletier

SECTEUR 4 : CAROL BOUCHARD

STE-ROSE • Francis Faucher
ST-FULGENCE • Jimmy Allaire
CHICOUTIMI-NORD • Bernard Fillion
FALARDEAU • Napoléon Tremblay
ST-HONORÉ • Yves Pilote
SHIPSHAW • Elie-Marie Tremblay
ST-AMBROISE • Pierre Néron
ST-CHARLES • Poste vacant
BÉGIN • Clermont Allaire

SECTEUR 5 : RÉMI GAGNÉ

PETIT-SAGUENAY • Denis Simard
ANSE-ST-JEAN • Ghislain Dallaire
RIVIÈRE-ÉTERNITÉ • Yves Bouchard
ST-FÉLIX D'OTIS • Bertrand Simard

SECTEUR 6 : PIERRE-MAURICE GAGNON

GRANDE-BAIE • Janick Gagnon
BAGOTVILLE • Pierre Girard
FERLAND • Jacques Lavoie
BOILLEAU • Frédéric Gilbert
JONQUIÈRE • Georges Holmes
LAC-KÉNOGAMI • Louis Girard
LAROUCHE • Poste vacant
CHICOUTIMI • Jonathan Tremblay
LATERRIÈRE • Bertin Côté

SECTEUR 7 : PHILIPPE POIRIER

GIRARDVILLE • Jacquelin Lalancette
ALBANEL • Martin Dumais
NOTRE-DAME-DE-LORETTE • Joël Lacasse
DOLBEAU • Serge Théberge
ST-STANISLAS • Vital Routhier
ST-EUGÈNE • Damien Gauthier
STE-MARGUERITE-MARIE • Rudy Perron
STE-JEANNE-D'ARC • Yvon Lapointe
STE-ÉLISABETH-DE-PROULX • Vivianne Girard
MISTASSINI • Jacques Devin

SECTEUR 8 : VALÈRE BOIVIN

STE-MONIQUE • Alain Gauthier
ST-AUGUSTIN • Yves Bouchard
ALMA • Omer Gilbert
DELISLE • André Bouchard
ST-HENRI-DE-TAILLON • Gilles Larouche
L'ASCENSION • Charles-Henri Dionne
LAMARCHE • Vincent Girard
LABRECQUE • Lévis Turcotte
ST-LUDGER-DE-MILOT • Denis Bouchard
ST-NAZAIRE • Jocelyn Larouche
PÉRIBONKA • Jacques Lamontagne

